

Compte rendu du CTSD du 2 mars 2017.

Dans sa **déclaration** (en pièce jointe), la FSU aborde les thèmes suivants : enquête de la DARES du mois de décembre constatant que les enseignants sont en moyenne davantage touchés par les risques psycho-sociaux. Nous rappelons les méfaits de la **réforme du collège** et les conséquences sur les enseignants, les seuils d'ouverture de classe trop élevés, la précarisation de l'Education nationale (BMP), et les problèmes entraînés par les compléments de service dans un département dont la configuration géographique rend les déplacements compliqués. De plus, les collègues dans ces situations sont parfois **sommés d'accepter des heures supplémentaires** (la FSU va rappeler au cours des échanges qui suivent que **l'enseignant n'est pas tenu d'effectuer les HSA au-delà de l'heure réglementaire**, une seule, qui peut lui être imposée), sans parler des collègues qui **pour échapper au CS n'ont plus qu'une solution, se mettre à temps partiel**.

La FSU fait part de son inquiétude.

La FSU demande que, dans les **documents préparatoires, apparaissent les compléments de service sur les lycées et les SEGPA** (et pas seulement sur les postes collège) pour pouvoir effectuer notre travail de commissaire paritaire.

Bilan sur les postes créés et les postes supprimés (voir pièce jointe) : **19 suppressions dont 10 postes ne sont pas vacants et pour lesquels les enseignants vont connaître une mesure de carte scolaire /23 créations/** 2 créations proposées au groupe de travail de lundi 27 février non retenues.

Le solde : une partie du solde s'explique par les créations au 28° collège de Lézignan (2° rentrée).

La FSU revient sur le **nombre important de BMP** en physique-chimie et souligne les problèmes posés par la multiplication des BMP dans notre département (voir déclaration). Ces BMP vont fortement impacter TZR et contractuels et accroître la précarisation de notre métier.

Vote : La FSU s'abstient car le vote est global (porte à la fois sur les créations avec lesquelles nous sommes d'accord et les suppressions avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord).

Question diverse de la FSU: Afin d'assurer la continuité avec l'école primaire, est-il envisagé de créer une **classe bilingue occitan** sur le collège J . Anglade ?

Réponse DSDEN : réflexion en chantier. Une éventuelle transformation de la bilangue en bilingue si elle a lieu serait pour la rentrée 2018. La situation est aussi à l'étude dans les établissements qui sont dans le même cas.